

Direction technique - Encadrement de la pr vention des risques dans le spectacle et l' v nement

Sant , s curit  au travail, s ret 

NOUVEAU

Session 2020 : du 2 novembre au 16 d cembre
6 semaines et 2 jours, 224h, 35 h / semaine
14 participants

I/ CONTEXTE PROFESSIONNEL

Objectif de la formation

D velopper les comp tences administratives, logistiques et manag riales pour participer pleinement au projet de direction en tant que directeur technique ; assumer des responsabilit s en mati re de s curit  ERP, d'hygi ne et s curit  au travail et de s ret  des  v nements.

Les comp tences vis es sont applicables dans les divers champs professionnels du spectacle vivant et de l' v nementiel.

Objectifs p dagogiques

- Utiliser l'ensemble des textes du cadre r glementaire en mati re de s curit  ERP, d'hygi ne et s curit  du travail.
- Identifier les interlocuteurs   solliciter en mati re de s curit .
-  valuer les risques pour les salari s et le public et proposer des mesures de pr vention.
- Produire des documents professionnels relatifs   la s curit  et   la s ret  (plans, consignes, plans de pr vention, d clarations de manifestations...).

Ces objectifs s'appliquent pour :

- la conception et le suivi de travaux d'une salle de spectacle et son exploitation lors de l'accueil du public.
- la conception et le montage d'un  v nement temporaire et la gestion de son exploitation.

Public

R gisseurs confirm s d sirieux de structurer leurs connaissances et d'acqu rir des m thodologies de travail en gestion des ERP, en pr vention des risques au travail et en estimation des moyens   mettre en  uvre pour la s ret  des  quipements et/ou des  v nements.

Pr requis

Ma trise d'au moins une r gie sp cialis e (plateau, lumi re, son, vid o, exposition, production, b timent, etc.) et de la r gie g n rale ; exp rience de direction d' quipe ; ma trise de la bureautique (traitement de texte, tableur, pdf, Internet...).  tre en possession d'un ordinateur portable.

 valuation des pr requis

 tude du dossier de candidature.

2/ DESCRIPTION DE LA FORMATION

Contenu

A - ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET PRÉVENTION DES RISQUES

- Organisation structurelle du spectacle vivant et de l'événement
- Licence d'entrepreneur de spectacle vivant
- Champs des responsabilités et jurisprudences
- Architecture des textes de références en matière de sécurité (CdT, CCH, CdEnv, CSP, CSI...)
- Acteurs de la prévention des risques, de la sécurité et de la sûreté en France
- Synthèse des obligations de déclarations administratives
- Assurances : de la RC à l'assurance annulation

B - SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS

- Évaluation des Risques Professionnels (EvRP) et missions du salarié désigné compétent (SDC)
- Principes généraux de prévention, document unique, droit d'alerte et de retrait, information et formation des salariés
- Équipements de travail et moyens de protection
- Prévention de certains risques d'exposition
- Gestion des risques liés à certaines activités : plans de prévention et protocoles de sécurité

C - SÉCURITÉ ET SÛRETÉ DES LIEUX DE SPECTACLE

- Lieux de travail et établissements recevant du public : les règles de conception, d'utilisation et d'exploitation (DOE, DIUO, DUEM, Registre de sécurité...)
- Aménagements (décors, aménagements, structures scéno-techniques temporaires)
- Effets (effets scéniques, pyrotechnie, drones...)
- Lieux d'exploitation temporaire (espace public, plein air, chapiteaux, lieux atypiques...)

D - GESTION DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SÛRETÉ DES SPECTACLES ET ÉVÉNEMENTS

- Moyens de secours contre l'incendie et la panique
- Gestion des niveaux sonores
- Dispositifs prévisionnels de secours
- Compétences et rôles des acteurs de la sécurité et de la sûreté (police nationale, police municipale, agents de sécurité, organisateurs, exploitants...)
- Plan de sécurité (contrôles d'accès, fouilles des sites, filtrage, palpations de sécurité, poste central de sécurité, évacuation, confinement...)

E - MÉTHODOLOGIE

- Rédaction de déclaration administrative structurée
- Repérage, relevé de dimensions, et élaboration de plans d'implantation sur DAO
- Rédaction d'un document unique
- Rédaction de plans de prévention et de protocoles de sécurité
- Rédaction de consignes de sécurité
- Mise en forme de documents professionnels
- Communication en présentation ou en réunion
- Techniques de prise de parole en public

Évaluation des acquis

Épreuve d'évaluation, écrite et orale, à partir d'une étude de cas portant sur le positionnement du directeur technique vis-à-vis des questions relatives au cadre légal et réglementaire de l'organisation de manifestations.

Validation

Attestation de fin de formation.

Après validation des compétences par le jury de certification, une attestation de bloc(s) de compétences correspondante sera délivrée.

Possibilité de délivrance de certificats spécifiques, en fonction de la présence, des résultats aux tests et sous réserve de pouvoir justifier des prérequis nécessaires : Certificat de formation à la sécurité des spectacles pour l'obtention ou le renouvellement de la licence d'exploitant de lieux de spectacle, CCP Gestion sonore dans le spectacle vivant et les manifestations culturelles, Attestation de formation à l'évaluation des risques professionnels (EvRP).

3/ MOYENS DE LA FORMATION

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques - Cas pratiques - Mises en situation professionnelle - Rencontres professionnelles.

Intervenants pressentis

JC. BONNEAU : directeur administratif et financier ; P. CUVELETTE : directeur technique ; K. DESBARRES : consultante formation ; G. GAILLARD : Responsable bâtiment - Musée Picasso ; J.P. GEGAUFF : Régisseur général - logistique des formations - formateur en prévention des risques - CFPTS ; L. LECOQ : ingénieur du son ; T. LORIAUX : Ingénieur Civil Architecte - CEO ; T. MALVOISIN : directeur technique au CFPTS - formateur en prévention des risques ; J. MERTZWEILLER : peintre-scénographe ; O. MORALES : directeur technique - Théâtre National de Chaillot ; P. MOREL : intervenant en prévention des risques ; A. SPINELLA : directrice département spectacles - Dufaud assurances ; J. TEMIN : metteur en scène, technique de communication; et diverses personnalités invitées du secteur du spectacle.

Matériel pédagogique

Supports de cours des formateurs - Remise de documentation.

Équipements et matériel technique

- Des salles de cours équipées d'un poste informatique relié à un vidéoprojecteur
- Une salle informatique en réseau avec connexion Internet équipée d'un poste de travail par stagiaire sous Windows avec les suites bureautiques Microsoft Office/LibreOffice, les logiciels de DAO Qcad Pro/SketchUp Pro/AutoCAD, de LAO Wysiyg et d'une imprimante laser A3 ; poste formateur identique relié à un vidéoprojecteur
- Un plateau équipé permettant de mettre en œuvre un réseau scénique cuivre et fibre optique incluant son, lumière et vidéo : console lumière, gradateurs, projecteurs traditionnels et asservis, nodes Ethernet <> DMX ; console son Dante, convertisseurs de formats audio, processeurs-amplificateurs réseaux et écoutes correspondantes ; vidéoprojecteur scénique contrôlable en Ethernet de type Panasonic/Christie ; convertisseurs VGA-Ethernet/ HDMI-HDBaseT / HDMI-FibreOptique
- Infrastructure réseau cuivre et optique dédiée aux réseaux scéniques permettant d'interconnecter les espaces scéniques de formation
- Des postes informatiques (Internet, logiciels bureautique, DAO Qcad Pro/SketchUP Pro/AutoCAD, LAO Wysiyg) accessibles hors temps de formation.

4/ SESSION, HORAIRES, COÛT PÉDAGOGIQUE ET LIEU DU STAGE

Session 2020 : du 2 novembre au 16 décembre.

Horaires du stage : 7h/jour entre 9h et 17h, sauf indication spécifique.

Coût pédagogique 2020 : 6 720 € HT par participant.
Le CFPTS est assujéti à la TVA (20%)

Lieu du stage

CFPTS Bagnolet, 92 avenue Gallieni 93170 BAGNOLET

5/ MODALITÉS D'INSCRIPTION ET INTERLOCUTEURS

Orientation : prendre contact avec le CFPTS (aide au choix du stage, évaluation des prérequis, disponibilité de places dans la session choisie...)

Inscription : déposer un dossier de candidature auprès du CFPTS et entreprendre les démarches nécessaires à la prise en charge du coût pédagogique.

Orientation	Aurélie Clonrozier
Administration	Bénédicte Mariaux, Katy Coutard, Virginie Lohyer
Pédagogie	Béatrice Gouffier, Florence Leroy, Maria Basch, Mathilde Czyzyszyn

Inscription et suivi administratif au 92 avenue Gallieni, 93170 BAGNOLET
01 48 97 25 16 / contact@cfpts.com

En complément, nous vous conseillons

Direction technique - Planification prévisionnelle et élaboration budgétaire dans le spectacle et l'événement / élargissement du domaine de compétence

Direction technique - Gestion des ressources humaines dans le spectacle et l'événement / élargissement du domaine de compétence

Direction technique - Conduite de projet dans le spectacle et l'événement / élargissement du domaine de compétence

Sensibilisation aux réseaux scéniques pour les cadres techniques / perfectionnement

Fondamentaux de gestion, plan d'investissement et enjeux budgétaires / perfectionnement

CAO-DAO 2D sur logiciel AutoCAD / élargissement du domaine de compétence

CAO-DAO 3D sur logiciel SketchUp / élargissement du domaine de compétence

Direction technique - Encadrement de la prévention des risques dans le spectacle et l'événement OF2020-540-2.6.2020v5

**CENTRE DE FORMATION
PROFESSIONNELLE AUX
TECHNIQUES DU SPECTACLE**
Direction Patrick Ferrier

92, av. Gallieni 93177 Bagnolet cedex
Tél. 01 48 97 25 16
Fax 01 48 97 19 19
www.cfpts.com

SIRET 31360884600025
NAF 8559A
**N° d'agrément de l'organisme
de formation** 11930121093

Association loi 1901, conventionnée par le
Ministère de la Culture et de la Communication
N° de TVA intracommunautaire
n° FR76313608846

